

Session du Conseil régional du 19 juin 2008

Intervention de Jean-Claude Delanoue groupe communiste sur les aides économiques.

Monsieur le Président, Madame la Vice-Présidente,

Mon intervention se situera dans la lignée de votre intervention Madame la Vice-Présidente, et de celle des précédents orateurs. Je tiens à vous donner acte de ce rapport et à féliciter pour sa qualité les services du Conseil régional.

Ce rapport répond à une exigence forte de lisibilité quant aux destinataires, aux finalités, à nos exigences. Pour autant, comme l'ont rappelé certains intervenants du CESR à la session à laquelle j'ai eu l'honneur de participer, je crois qu'il faut que nous soyons encore mieux en mesure d'**apprécier l'efficacité** des aides que nous attribuons comme de celles que vous avez citées (ORAC, communautés de communes, d'agglos...) et que nous devrions pouvoir mieux contrôler.

Cela m'amène à une première remarque, concernant notamment le Cap-Formation. Le CESR a relevé qu'en 2006 et en 2007, un seul dossier a été traité. J'oserai une question / est-ce parce que nous demandons l'avis du Comité d'entreprise qu'un seul dossier a été traité ces deux années précédentes sur ce dispositif important. ?

D'autres questionnements, et notamment comme vous l'avez rappelé Madame la Vice-Présidente, sur les garanties sociales, le respect du droit syndical et du droit du travail dans les entreprises. Notre groupe a récemment alerté notre institution sur un dossier récent qui n'est pas dans cet avis 2007. Je tiens à rappeler que nous sommes, et vous l'avez rappelé vous-même, **très attachés au respect du droit social**, et nous continuerons à être très vigilants sur cette question.

Plusieurs autres observations ont été également évoquée par vous-même et par les intervenants précédents, sur ce que sont vraiment les aides économiques aux entreprises, dans notre pays et notre région.

ICEBERG...

Plusieurs rapports récents ont été remis au Premier Ministre sur les aides publiques aux entreprises dans notre pays. Et je le redis avec force, leur montant est estimé à **65 milliards d'euros**. Je voulais dire à ce propos, ce que nous avons à traiter dans notre avis ne concerne vraiment que la **partie visible de l'iceberg**, c'est pour cela que nous avons un immense travail à poursuivre sur cette question. Ces 65 milliards d'euros dans le pays, dont une proportion importante dans notre région, correspondent au plan national à **plus que le budget de l'Éducation Nationale**, qui s'élevait en 2006 à plus de 58 milliards d'euros hors Enseignement Supérieur et Recherche. C'est 2 fois plus que le budget de la Défense qui s'élevait à 37 milliards d'euros. Un chiffre supérieur au déficit public, que l'on appelle également déficit budgétaire, dont on nous rabat les oreilles en permanence. Au total, ces aides aux entreprises se placent **au premier rang des budgets publics**. Les 5 millions de personnes privées d'emplois, par exemple, ne reçoivent que 29 milliards d'euros des

ASSEDIC sous forme d'indemnités journalières de chômage. Et 2 milliards d'euros de l'État au titre de l'ASS (Allocation Spécifique de Solidarité). Il y a donc deux poids, deux mesures. Il faut savoir également que l'État verse 90 % de ces aides. Ces 90 % représentent 57 milliards d'euros notamment en exonération de charges sur lesquelles *ni les représentants des salariés, ni les représentants des élus des collectivités locales* n'ont la moindre information quant à leur utilisation et leur destination. Ensuite arrivent les collectivités locales, dont la notre, pour 6 milliards d'euros. Quant à l'Union Européenne, elle verse 335 millions.

Je crois que c'est important d'intégrer ces chiffres parce qu'en fait c'est bien la **question de l'utilisation de l'argent qui est posée, de l'argent public et des richesses créées**. La question posée qui est fondamentale et à laquelle il faudra bien que notre société réponde faute de s'enfoncer dans la crise, c'est « est-ce qu'on continue à verser des dividendes et à payer des intérêts aux banques, à faire des placements spéculatifs ou est-ce qu'on s'engage véritablement dans la voie de créer de véritables projets industriels, d'investir dans l'emploi, les salaires, les qualifications, les formations, les nouvelles technologies, dans la production réelle et donc dans la cohésion des territoires ? ».

Les conseillers régionaux communistes **font le choix de l'emploi et du développement durable**, c'est pourquoi nous renouvelons cette demande d'un contrôle rigoureux de l'utilisation et de la finalité des fonds publics. Ce contrôle devrait donc concerner, je le redis, non seulement les subventions régionales, dont nous parlons aujourd'hui, mais aussi de toutes les interventions des collectivités, donc de l'État, pour une véritable responsabilisation sociale des entreprises, comme cela avait été prévu par la loi Hue.

Le versement de ces aides publiques aux entreprises, doit notamment prendre en considération **les droits sociaux et les libertés syndicales** qui sont des droits reconnus comme des droits fondamentaux dans la Constitution Française.

Nous demandons également, mais je sais que c'est à l'étude et que c'est en cours, mais nous en reformulons la demande, la mise en place d'une cellule de **veille et d'anticipation** des mutations économiques intégrant les services de l'État, de la Région et des agences de développement mais aussi des représentants syndicaux, des représentants des salariés et des élus territoriaux, pouvant ainsi alerter en amont sur les difficultés éventuelles et faire des propositions.

Nous réaffirmons notre exigence de la sécurisation, de la promotion des emplois et de la formation tout au long de la vie, de la croissance de la valeur ajoutée produite par le développement de la recherche et de l'innovation et par les investissements nécessaires dans les machines et nous réaffirmons également notre exigence de la pérennisation et du développement des activités industrielles notamment dans le domaine de l'automobile, de l'aéronautique, de la déconstruction, etc....

Pour terminer, Monsieur le Président, Madame la Vice-Présidente, je rappellerai que pour toutes ces raisons, et c'était une proposition du Schéma Régional de Développement Économique et de l'Emploi, nous demandons la mise en place urgente de la **Conférence Régionale de l'Emploi et du Développement Économique** qui pourrait avoir comme mission d'élaborer des outils régionaux pour une véritable sécurisation des parcours professionnels, de l'emploi et du développement industriel.

Je vous remercie, Monsieur le Président.